

Initiatives ministérielles

nadienne et des chemins de fer du Canada. Tous ces projets sont dictés par le désir de rapprocher davantage les Canadiens.

Ce projet montre bien que le Canada est capable de faire preuve d'imagination dans sa manière d'envisager la coopération entre l'industrie et le gouvernement pour la réalisation d'un important projet d'intérêt public. C'est un parfait exemple de partenariat.

Et j'ose espérer qu'en plus de ses autres mérites, le projet de construction d'un pont reliant l'Île-du-Prince-Édouard au continent serve de modèle dans le monde entier pour de futures coentreprises du genre! Une collaboration plus étroite entre le secteur public et le secteur privé est aujourd'hui un excellent moyen de stimuler les investissements et de créer les emplois dont nous avons tant besoin.

Au cours de la campagne électorale, les chefs des différents partis politiques n'ont cessé de parler d'un partenariat entre l'industrie et le gouvernement. On ne saurait trouver, pour illustrer ce point, de meilleur exemple que le lien permanent reliant l'Île-du-Prince-Édouard et le Nouveau-Brunswick.

Le pont de Northumberland est un excellent projet, un projet très important. L'actuelle première ministre de l'Île-du-Prince-Édouard, l'honorable Catherine Callbeck, a déclaré:

Ce projet va donner à l'économie un élan fantastique [...] et créer le climat économique stable dont ont besoin les entreprises de cette province pour survivre.

De l'avis de Jim Larkin, de l'association du tourisme de l'Île-du-Prince-Édouard, ce pont est vraisemblablement la clé de l'avenir pour cette province. Le premier ministre du Nouveau-Brunswick, l'honorable Frank McKenna, pour sa part, a dit:

Je suis fermement convaincu que l'histoire jugera favorablement la construction d'un ouvrage de franchissement reliant l'Île-du-Prince-Édouard et le continent, qu'il faut saisir l'occasion et opter pour le progrès dans le Canada atlantique.

De toute évidence, la vaste majorité des habitants de l'Île-du-Prince-Édouard considèrent ce pont comme un projet important qui leur permettra de participer à la relance économique du pays, d'améliorer leur propre sort et celui de leurs familles. Ce pont redonnera de l'espoir à l'Île-du-Prince-Édouard et à toute la région de l'Atlantique. Une économie solide dans la région de l'Atlantique est essentielle pour renforcer l'économie du Canada.

● (1035)

Les Canadiens de la région de l'Atlantique savent très bien, dans leur for intérieur, que ce pont n'est qu'une partie de la solution, mais, comme sir Winston Churchill l'a dit, on ne peut saisir les maillons de la chaîne du destin qu'un par un.

Pour terminer, je prie instamment les députés de tous les partis et tous les députés indépendants d'appuyer la modification que nous examinons aujourd'hui. Je les implore de donner à la plus petite province du Canada, l'Île-du-Prince-Édouard, ainsi qu'au reste du Canada atlantique, la possibilité de renforcer leur économie. Je les supplie de donner à une nouvelle génération de Canadiens qui vivent à l'Île-du-Prince-Édouard la possibilité de devenir partenaires à part entière dans l'économie canadienne et de leur offrir de meilleures perspectives d'avenir.

[Français]

L'hon. Lucien Bouchard (chef de l'opposition): Monsieur le Président, dans cette affaire, nous nous trouvons en face d'une situation qui plonge ses racines très loin, puisque c'est lors de l'entrée de l'Île-du-Prince-Édouard dans la Confédération canadienne, en 1873, que des conditions ont été posées par l'Île-du-Prince-Édouard, conditions qui ont été agréées par le gouvernement fédéral et les autres membres de la Confédération, à l'époque, et dont l'essentiel visait l'établissement et le maintien d'un lien de communication entre l'île et le continent pour que l'Île-du-Prince-Édouard puisse, d'une façon ou d'une autre, faire partie de la vie collective canadienne.

Ce lien a été établi, bien sûr, sous la forme de ce qui existait à l'époque: les bateaux à vapeur. C'est ainsi qu'on a formulé, dans les conditions, le genre de lien qui existerait. Et depuis lors, le gouvernement fédéral a, d'année en année, respecté l'engagement pris dans la Constitution et qui aujourd'hui s'élève à une subvention de l'ordre de 28 millions de dollars. Cet engagement, respecté d'année en année, s'est traduit par une subvention annuelle qui, aujourd'hui, s'établit en dollars constants à 28 millions de dollars.

On est donc en face d'une situation qui n'est pas à zéro. Il ne s'agit pas d'une province qui demande au gouvernement fédéral de construire un pont à partir de zéro. Le gouvernement de l'Île-du-Prince-Édouard, dans l'évolution normale des choses pour s'adapter au temps, demande que ce lien, qui était sous forme de bateaux à vapeur autrefois, pour ensuite prendre la forme, bien sûr, de navires plus modernes, puisse maintenant se traduire par un lien plus efficace, plus continu sous la forme d'un pont.

Autrement dit, il y a, et je vais peut-être surprendre mon ami le ministre, qui s'est enflammé contre les oppositions anticipées de la part du Bloc québécois, il y a de la part du Bloc québécois une considération favorable à cette affaire, et je regrette que le ministre ait perdu une précieuse énergie, énergie ministérielle et rhétorique, qu'il aurait dû consacrer à d'autres dossiers puisque le Bloc québécois, ayant examiné l'affaire, considère qu'il s'agit là d'une question économique acceptable, d'un montage financier raisonnable et d'une mesure d'équité dans l'ensemble canadien, tel qu'il existe présentement.

Alors, si on regarde du point de vue économique, nous comprenons qu'un pont va bien sûr augmenter l'activité économique de l'île, nous comprenons qu'en effet le tourisme va s'améliorer; et je n'ai pas attendu l'invitation pressante du ministre pour aller sur l'Île-du-Prince-Édouard, j'y suis allé bien avant qu'il ne m'y invite, en tant que ministre, autrefois, et aussi en tant que citoyen en vacances l'an dernier. C'est une île magnifique, et je sais très bien que le tourisme va s'améliorer considérablement s'il y a un pont qui permet d'y accéder en tout temps et facilement. Et, de ce point de vue, du point de vue économique, nous convenons qu'en effet il y a un avantage considérable pour le gouvernement et pour les habitants de l'Île-du-Prince-Édouard.

Le montage financier est la question sur laquelle, je crois, le gouvernement devrait se pencher avec le plus de vigilance. Il est vrai que le montage financier est ingénieux, en ce sens qu'il n'est pas vraiment très onéreux pour le gouvernement fédéral puisque la subvention, qu'il faut verser de toute façon, qu'il faudra toujours verser et qui se situe maintenant à 28 millions de dol-